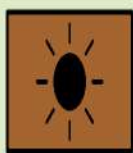


LE GUIDE DU PHOTO MOB CHALLENGE



ISO 200

AUTO

ISO 50

ISO 100

ISO 200

ISO 400

ISO 800

ISO 1600

ISO 3200

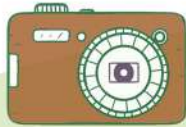


PHOTO MOB CHALLENGE

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer c'est très simple, il faut suivre les différentes étapes ci dessous :

1. Regarde attentivement le dossier qui doit être constitué :

- * Une page de garde joliment présentée
- * Une page 'comment participer' ? Que tu dois être en train de lire
- * Six cartes à donner à ton entourage pour qu'eux aussi puissent participer
- * Un règlement qui t'indique les règles importantes à ne pas oublier
(Attention, tu dois signer le bon de participation et nous le renvoyer)
- * Une autorisation d'utilisation de la photo et des traitements des données personnelles
 - * Un formulaire de droit à l'image que tu dois signer et nous renvoyer
- * Une fiche sur les thématiques à aborder pour avoir toutes tes chances de gagner
 - * Une 'to do list' pour bien commencer ton challenge

2. Prends la photo que tu penses être la plus fun pour toi et envoie là ou dépose là dans les lieux définis dans le règlement

3. Si tu peux, connecte toi sur les réseaux sociaux via la mission locale du Charolais afin de nous suivre et jouer avec nous jusqu'à la fin du challenge

4. Attends notre appel pour savoir si tu as gagné ! Pas de panique, si tu n'es pas sélectionné, tu recevras une invitation pour venir fêter ta participation à la soirée de clôture début Décembre 2025

5. Profite de ta soirée avec tous les participants et un grand merci à toi d'avoir été un des grands acteurs du PHOTO MOB CHALLENGE

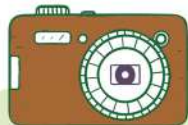


PHOTO MOB CHALLENGE

Carte à découper et à donner autour de toi

Partage ton trajet, partage ton regard !

**Si toi aussi tu ne te déplaces jamais seul
et que tu aimes rendre service,
alors flash ton trajet dans le cadre du
PHOTO MOB CHALLENGE**

Pour tous renseignements appelle C'MOBIL au 06.08.42.91.70

Partage ton trajet, partage ton regard !

**Si toi aussi tu ne te déplaces jamais seul
et que tu aimes rendre service,
alors flash ton trajet dans le cadre du
PHOTO MOB CHALLENGE**

Pour tous renseignements appelle C'MOBIL au 06.08.42.91.70

Partage ton trajet, partage ton regard !

**Si toi aussi tu ne te déplaces jamais seul
et que tu aimes rendre service,
alors flash ton trajet dans le cadre du
PHOTO MOB CHALLENGE**

Pour tous renseignements appelle C'MOBIL au 06.08.42.91.70

Partage ton trajet, partage ton regard !

**Si toi aussi tu ne te déplaces jamais seul
et que tu aimes rendre service,
alors flash ton trajet dans le cadre du
PHOTO MOB CHALLENGE**

Pour tous renseignements appelle C'MOBIL au 06.08.42.91.70

Partage ton trajet, partage ton regard !

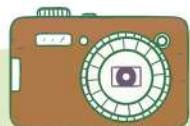
**Si toi aussi tu ne te déplaces jamais seul
et que tu aimes rendre service,
alors flash ton trajet dans le cadre du
PHOTO MOB CHALLENGE**

Pour tous renseignements appelle C'MOBIL au 06.08.42.91.70

Partage ton trajet, partage ton regard !

**Si toi aussi tu ne te déplaces jamais seul
et que tu aimes rendre service,
alors flash ton trajet dans le cadre du
PHOTO MOB CHALLENGE**

Pour tous renseignements appelle C'MOBIL au 06.08.42.91.70



REGLEMENT PHOTO MOB CHALLENGE

A. Support et qualité

Une seule image par auteur. Format accepté Jpeg, format téléphone, PDF, d'un poids maximum de 5 Mo, format papier (maximum A4). Attention, toute photo non visible sera jugée non conforme.

B. Date limite de reception

Le 10 Octobre 2025

C. Droit d'auteur et droit à l'image

Les organisateurs garantissent aux participants le respect de la législation française en matière de :

- . Droits d'auteur (loi n°92-597 du 1er juillet 1992) et autorisation de publication
- . Droit à l'image (loi du 17 juillet 1970)

D'autre part, les participants assurent être intégralement l'auteur de l'image proposée.

Tout manquement entraînera le rejet de la photo.

D. Enregistrement, inscription et téléchargement de la photo

La photo est à communiquer :

- . par mail à mobilite.charolais@milobfc.fr
- . par téléphone au 06.08.42.91.70
- . par courrier au 47 rue de la convention 71130 Gueugnon
- . dans les urnes dédiées disposées aux accueils des missions locales



La photo est à envoyer ou remettre avec le bon d'acceptation du règlement ainsi que le bon d'autorisation d'utilisation d'image et de diffusion. Chaque personne présente sur la photo devra également signer les dits coupons. Tout oubli de ces autorisations entraînera le rejet de la photo.

E. Résultats et lots

Une photo (uniquement numérique) sera choisie par le public via les réseaux sociaux pendant la Semaine Européenne de la Mobilité en Septembre et sera nommée « coup de coeur du public ». La personne gagnante sera récompensée d'un lot.

Les autres photos (numérique et papier) seront soumises à un vote par 4 employés de la mission locale courant Novembre. Les résultats seront annoncés aux gagnants par téléphone.

Les auteurs ou autrices des photos gagnantes se verront attribuer un lot selon un système de classement prédéfini sur un total de 65 points comme suit :

- . 5 thématiques qui peuvent rapporter de 1 à 5 points soit un total de 25 points maximum
- . 1 bonus pour chaque thématique rapportant directement 5 points soit un total de 30 points maximum
- . 1 coup de coeur jury rapportant 10 points supplémentaires sur une seule photographie

F. FAQ

Pour toutes questions, vous pouvez contacter C'MOBIL, organisateur de l'évènement au **06.08.42.91.70**

BON D'ACCEPTATION DU REGLEMENT A DECOUPER ET A RENVOYER A C'MOBIL

Date :
Nom prénom du participant :
Téléphone du participant :
Nom et prénom de la personne qui recevra le lot :

Signature :



AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE ET DE DIFFUSION

Dans le cadre de votre participation au PHOTO MOB CHALLENGE organisé par le service mobilité (C'MOBIL) de la mission locale du Charolais, certaines règles sont à respecter :

1. L'utilisation de la photo soumise : Vous acceptez que la photo que vous soumettez puisse être utilisée à des fins non commerciales liées au challenge photo et évènement notamment pour :

- . La publication sur les réseaux sociaux officiels de l'organisateur (Facebook, Instagram, Twitter etc.)
- . L'inclusion dans des expositions publiques ou privées liées au challenge photo
- . L'utilisation sur les supports promotionnels liés à l'évènement (flyers, affiches, site Internet, newsletters)

2. La collecte de vos données personnelles : Dans le cadre de cette autorisation, C'MOBIL peut collecter et traiter les données suivantes :

- . Votre prénom et nom (ou pseudonyme)
- . Votre adresse e-mail ou numéro de téléphone
- . Toute autre information volontairement fournie liée au challenge photo mobilité.

Ces données seront traitées dans le respect des principes du RGPD, notamment :

- . **Finalité déterminée :** les données ne seront utilisées qu'aux fins décrites ci-dessus
- . **Minimisation des données :** Seules les données strictement nécessaires seront collectées
- . **Conservation limitée :** les données seront conservées pour une durée maximale de 1 an après la fin du challenge

3. Vos droits au titre du RGPD

Vous disposez des droits suivants concernant vos données personnelles :

- . **Accès :** Vous pouvez demander à consulter les données vous concernant
- . **Rectification :** Vous pouvez demander à corriger des informations inexactes
- . **Suppression :** Vous pouvez demander l'effacement de vos données, sauf en cas d'obligation légale de les conserver
- . **Retrait du consentement :** Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment pour les utilisations futures, en envoyant une demande à mobilite.charolais@milobfc.fr

4. Respects des droits d'auteur

Vous conservez l'intégralité de vos droits d'auteur sur la photo soumise. Toute utilisation de la photo sera accompagnée de votre nom ou pseudonyme, sauf demande contraire de votre part.

5. Absence de rémunération

Cette autorisation est accordée à titre gratuit et sans contrepartie financière

6. Consentement

En signant ou en validant votre participation via le formulaire joint, vous reconnaissez avoir pris connaissance des termes ci-dessus et consentez au traitement de vos données personnelles et l'utilisation de votre photo selon les conditions définies.





La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux intéressés. Afin de promouvoir PHOTO MOB CHALLENGE, le service mobilité C'MOBIL de la Mission Locale du Charolais, sera amené à capter et diffuser les photos des participants, sur les réseaux sociaux, et/ou lors de publications écrites et de la presse comme précisé dans le chapitre 2 du document Autorisation d'utilisation d'image et de diffusion.

Je soussigné(e) (prénom, NOM)
reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus, autorise et consens expressément au droit d'utilisation de ma photo diffusée sur le site la Mission Locale du Charolais, sur les réseaux sociaux, et sur tout autre support de communication (supports écrits,...) à destination également des partenaires et de la presse, utilisés dans le cadre du PHOTO MOB CHALLENGE : ☐ OUI ☐ NON

La présente autorisation est consentie à titre gracieux par l'intéressé(e) pour le monde entier (du fait en particulier de la diffusion de la photographie sur internet) et pour une durée de 1 an à compter de la signature de la présente autorisation. La publication ou la diffusion de la photographie de l'intéressé(e), ainsi que les légendes accompagnant cette publication ou cette diffusion, ne porteront en aucun cas atteinte à la dignité, à la vie privée et à la réputation de la personne. La Mission Locale du Charolais s'interdit également de procéder à une exploitation illicite de l'enregistrement de la photographie de l'intéressé(e) et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

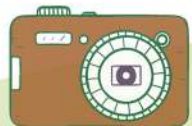
Conformément aux articles 15 à 22 du Règlement européen 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer à tout moment votre droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression auprès du Service mobilité C'MOBIL de la Mission Locale du Charolais.

Fait à : Le (date) :

Signature:

Je soussigné(e), (prénom, NOM)
déclare être le représentant légal de (prénom,NOM).....





LES THEMATIQUES JUGEES

1. Le cadrage (1 à 5 point)

Le moment d'entraide ou de solidarité est-il au cœur de l'image ?

Bonus : Si la photo propose un angle ou une perspective inattendu mais justifié (0 ou 5 points)

2. La meilleure improvisation (1 à 5 points)

Y a-t-il une touche d'improvisation qui donne un côté spontané et authentique à la scène ?

Bonus : Si une idée ingénieuse est mise en avant (0 ou 5 points)

3. L'émotion (1 à 5 points)

La photo transmet-elle une émotion forte, qu'elle soit drôle, touchante ou inspirante ?

Bonus : Si plusieurs émotions dans la même photographie (tristesse, joie) (0 ou 5 points)

4. Le style et l'originalité (1 à 5 points)

La photo se distingue-t-elle par une composition artistique ou originale tout en respectant le thème ?

Bonus : Si la photo sort vraiment des sentiers battus (0 ou 5 points)

5. L'histoire véhiculée (1 à 5 points)

La photo raconte-t-elle une histoire qu'on peut facilement imaginer ? Une scène qui donne envie d'en savoir plus ?

Bonus : Si l'histoire capture un objet chargé d'histoire (0 ou 5 points)

TO DO LIST POUR BIEN COMMENCER



Choisissez votre scène collective

- . Mettez en avant un moment de partage : co-voiturage, tandem, un groupe en trottinettes etc.
- . Trouvez un endroit qui incarne l'entraide : une piste cyclable, un arrêt de bus animé, un point d'échange convivial, votre propre voiture etc.



Préparez votre joyeuse équipe

- . Réunissez vos collègues, amis ou voisins. (Plus on est de fous, plus on roule !).
- . Accessoires solidaires bienvenus : foulards assortis, banderoles ou même des messages !



Mettez en scène l'entraide, la solidarité et le partage

- . Assurez-vous que tout le monde soit visible
- . Mettez en avant les interactions funs, rigolotes, insolites, émotionnelles etc.
- . Si vous souhaitez raconter votre histoire c'est aussi possible

N'oubliez pas de prendre plusieurs photos mais 1 seule pourra être présentée pour le concours !